

La main de Thôt

ISSN : 2272-2653

Éditeur : Carole Filière

10 | 2022

Varia traduits

Traduire les livres tardifs de l'*Histoire Romaine* de Cassius Dion en français : quelques questions de méthode

Ludovic Thérond-Debat

Traduction de Ludovic Thérond-Debat

🔗 <http://interfas.univ-tlse2.fr/lamaindethot/1114>

Référence électronique

Ludovic Thérond-Debat, « Traduire les livres tardifs de l'*Histoire Romaine* de Cassius Dion en français : quelques questions de méthode », *La main de Thôt* [En ligne], 10 | 2022, mis en ligne le 09 mars 2023, consulté le 11 mai 2023. URL : <http://interfas.univ-tlse2.fr/lamaindethot/1114>

Traduire les livres tardifs de l'*Histoire Romaine* de Cassius Dion en français : quelques questions de méthode

Ludovic Thérond-Debat

Traduction de Ludovic Thérond-Debat

PLAN

1. La traduction d'une langue morte vers une langue moderne : quelques réflexions.
 2. Apprendre à traduire les Anciens en France
 3. Problèmes de traduction concrets dans les livres 75-77 de l'*Histoire Romaine* de Cassius Dion
- Conclusion

TEXTE

- 1 Cela fait à présent trois ans que j'ai commencé ma thèse de doctorat, intitulée « Édition critique, traduction et commentaire des livres 75 à 77 de Cassius Dion »¹. Pendant la majeure partie de ces trois années, j'ai travaillé à l'établissement du texte lui-même, passant en vue les manuscrits, les éditions, les variantes et les fragments du texte, tâche rendue d'autant plus difficile que la pandémie m'avait assez longuement fermé l'accès à mes sources². Pendant longtemps, je n'avais pas pensé à la deuxième partie de ma thèse : j'avais certes traduit, à titre de brouillon et de base de compréhension du texte, l'édition de Dion produite par Ursul Philip Boissevain (BOISSEVAIN, 1901). Je l'avais cependant fait avec naïveté et beaucoup trop de précipitation, et quand il fut temps d'y apporter des modifications et des corrections, j'ai rougi du nombre considérable de fautes et d'erreurs de lecture que j'avais infligées à Valérie Visa-Ondarçuhu, ma directrice de recherche, et à Éric Foulon, mon ancien professeur, qui avaient tous deux accepté de relire mes premières tentatives. En vérité, comme souvent ces trois dernières années, j'appliquais à mon travail doctoral les mauvaises méthodes : ces dernières m'avaient mené avec succès à la fin

de mes premières années de formation, mais n'étaient pas adaptées à cette nouvelle tâche.

- 2 Voilà la question que je souhaite à présent aborder : quelles différences y a-t-il entre traduire, pendant notre formation, des extraits relativement courts choisis par notre enseignant, comme nous l'avons tous et toutes fait, et traduire un texte comme l'*Histoire Romaine*, un texte plus long, écrit dans une langue ancienne, à partir d'un texte que nous avons dû établir nous-mêmes à partir de sources manuscrites ? Je vais pour répondre mettre d'abord en relief quelques caractéristiques de la traduction littéraire depuis une langue ancienne vers une langue vivante, car il y a d'importantes différences entre ce type de traduction et celle que l'on opère entre deux langues encore parlées couramment. Ensuite, je comparerai la façon dont on m'a enseigné la traduction dans le système universitaire français à la manière dont il faudrait que je traduise, maintenant que je ne suis plus tout à fait un apprenant. Enfin, je pointerai quelques difficultés spécifiques rencontrées pendant ma traduction de l'*Histoire Romaine* de Cassius Dion, dues à la nature fragmentaire du texte.

1. La traduction d'une langue morte vers une langue moderne : quelques réflexions.

- 3 L'une des choses les plus surprenantes que j'aie découvertes lorsque j'ai commencé mes recherches en vue de cet article est le nombre relativement faible de sources concernant la méthodologie de la traduction des langues mortes, du moins pour le latin et le grec ancien. La plupart des références que j'ai trouvées concernaient des commentaires de traductions de certains auteurs en particulier, comme l'a récemment fait Philippe Heuzé pour Virgile (HEUZÉ 2017), ou des commentaires sur des points de traduction entre deux langues anciennes pendant l'Antiquité, comme je l'ai fait pour mon mémoire de Master (THÉRON-DEBAT, 2016), à la suite de chercheurs plus expérimentés (MASON, 1974 ; FREYBURGER, 1997). Peu de travaux, articles ou monographies, étudient précisément l'acte de traduction des textes anciens et ses particularités de manière générale. La plupart des réflexions sur ce sujet se trouvent dans les manuels à destination

des étudiants travaillant à l'obtention de leur CAPES ou de leur agrégation (LACAZE, 1999, 7-20)³. Cela est surprenant, car, même si la traductologie en général est un champ de recherche d'apparition relativement récente, c'est également un champ fertile, qui a lancé de nombreux débats épistémologiques et méthodologiques (ALBECHT & MÉTRICH, 2016).

4 Ces quelques travaux mis à part, j'ai dû d'abord tourner mes efforts de recherches vers des travaux de traductologie française concernant des langues vivantes. Je n'ai pas, en général, cherché d'information liée à la traductologie écrite dans d'autres langues : étant donné que mon objectif étant la traduction du grec ancien vers le français, mon intérêt se portait d'abord sur les efforts de traducteurs et de chercheurs francophones, et sur la façon dont eux nommaient et naviguaient entre les théories et les normes en la matière. Ces recherches furent d'un grand intérêt, mettant en lumière une particularité des langues anciennes. Ces dernières sont, la plupart du temps, également appelées « langues mortes », ce qui signifie que, bien qu'elles soient pratiquées, elles n'ont plus aucun locuteur natif. Cela veut aussi dire qu'il n'y a plus de nouvelle littérature produite dans ces langues⁴, ce qui change fondamentalement la relation qui existe entre les textes anciens et leurs traductions modernes. Pourquoi ? On pourrait arguer, avec George Steiner, que « Dès que le passé, sous forme de langage, frappe les yeux, que ce soit le Lévitique ou le dernier best-seller, on traduit » (STEINER, 1998, 64), qu'une traduction est toujours opérée sur les textes du passé, lointain ou récent, et que l'interprétation de textes écrits dans le passé, quelle que soit leur langue initiale, est une forme de traduction. Selon Steiner, donc, il n'y a pas de différence de nature entre traduire en français le dernier roman de Brandon Sanderson, faire de même avec *l'Iliade*, ou interpréter en français contemporain le français du XIX^e siècle des *Misérables* d'Hugo. Pour Steiner, 1- toute traduction est herméneutique et toute interprétation est en quelque sorte une traduction et 2- toute traduction est un déplacement du passé vers le présent (STEINER, 1998, 453-454).

5 Cependant, bien que l'hypothèse selon laquelle toute interprétation ou traduction implique les mêmes opérations intellectuelles soit tentante, ou du moins défendable, il est nécessaire de prendre en compte l'immense diversité des types et des méthodes de traduction

(est-ce une « Belle Infidèle » du XVIII^e siècle, un court extrait traduit à titre d'exercice, une édition critique moderne ?) et les différences dans les types d'activité qu'elles impliquent (je n'agis pas de la même façon quand je m'attelle à traduire l'*Histoire Romaine* de Cassius Dion ou quand j'interprète les mots d'un collègue lors d'une conférence, peu importe la complexité de leur expression). Cette diversité peut, jusqu'à un certain point, être expliquée avec l'approche herméneutique de Steiner (différentes interprétations d'un texte amenant différents résultats), mais elle n'en rend pas compte jusqu'au bout, et ne donne pas non plus de méthodes précises relatives à la traduction des textes anciens. Il admet simplement que les textes anciens tendent à avoir des traductions d'apparence ancienne (STEINER, 1998, 464). Le fait est que la plus grande force et le plus grand défaut de la thèse de Steiner est que, en tentant d'écrire une philosophie générale de la traduction, il finit par tenter d'aborder ce que seraient les caractéristiques d'un exemple parfait d'un travail de ce genre, hors contexte. Ce faisant, quand il commente des traductions produites par d'autres que lui, il part toujours du commentaire littéraire du texte dans sa langue d'origine et juge de la traduction selon sa propre *hermeneusis* du texte originel. Or, bien que Steiner soit un commentateur subtil, cela tend à lui faire oublier, dans ces développements, deux choses qui existent avant le travail herméneutique, voire avant la lecture même du texte par le traducteur : la relation précise, à la fois linguistique et culturelle, entre les deux langues en question⁵ et les objectifs que se donne le traducteur avant de commencer son travail. Nous allons développer ces deux points en ce qui concerne les langues anciennes.

- 6 Revenons tout d'abord à la relation que nous avons, du moins en France, avec les langues et cultures anciennes. Les études modernes de traductologie ont mis en lumière l'importance de la relation entre langages traduits en dehors des simples différences linguistiques. En réalité, la relation entre cultures peut être tout aussi importante. Par exemple, dans le domaine de la traduction entre langues vivantes, des chercheurs ont noté que les traductions n'étaient pas exemptes de relations de pouvoir. Ainsi, dans un contexte post-colonial, les traductions de travaux des peuples anciennement colonisés peuvent se faire d'une façon qui va prendre en compte les intérêts du système-cible (le lectorat et le marché des anciens colons) plutôt que ceux du

système source (D'HULST, 2007). Autrement dit, la façon dont le traducteur voit le langage-source (et la culture source) a une influence sur le résultat de son travail. La question, donc, est de savoir comment nous voyons les cultures de l'Antiquité, et comment cela influence la façon dont nous traduisons leur littérature. Si nous devons nous accorder sur un adjectif pour décrire notre attitude envers les textes anciens, ce pourrait être « déférent ». Nous les voyons (du moins, pour certains d'entre eux), comme les fondations sur lesquelles nous avons construit notre propre littérature et nous considérons les langues dans lesquelles ils ont écrits comme les vénérables parents des nôtres. Cette déférence, cette valorisation sociale des cultures de l'Antiquité sont l'un des facteurs d'intérêt intellectuel pour les lettres classiques y compris à l'université et l'une des raisons pour laquelle des écrivains continuent d'écrire des intrigues basées sur les mythes de religions à présent disparues⁶. Cela explique également la remarque de Steiner concernant l'apparence ancienne des traductions (STEINER, 1998, 464). En effet, nous finissons par traduire de cette façon, non pas seulement en raison de la grande quantité de temps séparant la rédaction du *Gorgias* par Platon et sa traduction en français, mais aussi parce que nous avons tendance à associer Antiquité et respectabilité. Il arrive donc parfois que nous, traducteurs des textes anciens, traduisions les vifs dialogues de Platon ou les plaisanteries obscènes d'Aristophane de manière euphémisée⁷, car le langage de l'auteur, qui aurait sonné crûment à l'oreille d'un ancien Grec, ne peut plus être entendu ainsi en français, par exemple, par respect, autant que par différence linguistique ou culturelle : il existe une sorte de « biais de déférence » dans la traduction des textes anciens.

- 7 Ce phénomène n'existe pas de manière aussi claire pour les langues vivantes. On croit parfois reconnaître des euphémisations similaires dans des traductions d'œuvres écrites en langues vivantes. Cependant, il peut s'agir de cas-limites, concernant des œuvres depuis longtemps établies dont le langage a eu le temps de se séparer des conventions actuelles, y compris dans leur langue originale. Les traducteurs français traitent Shakespeare avec le respect qui lui est dû, mais l'anglais du Barde paraît très clairement ancien aux yeux d'un locuteur natif ; il n'est donc pas surprenant que les traductions de son œuvre aient également des tournures archaïsantes, dont le sens dans

la langue-cible a été atténué avec le temps.. Il y a, cependant, une différence-clé entre Shakespeare et, par exemple, Cicéron : une traduction de Shakespeare qui paraît ancienne peut avoir comme objectif de re-créeer pour le public non-natif la relative étrangeté de sa langue pour le locuteur moderne ; mais une traduction archaïsante de Cicéron ne peut pas répliquer cet effet, puisqu'il n'y a pas de locuteur natif du latin. L'étrangeté du latin n'est pas celle d'une même langue après le passage du temps : c'est celle d'une langue complètement différente, bien qu'apparentée à la nôtre, pour laquelle nous avons de la déférence. On peut également arguer que l'on peut dire presque la même chose des différences entre grec ancien et moderne, et que l'un et l'autre ont dépassé la zone dans laquelle ils pourraient être vus comme une seule et même langue⁸.

2. Apprendre à traduire les Anciens en France

- 8 Beaucoup de ces processus sont renforcés par la façon dont la traduction des Anciens est enseignée et apprise en France. Disons-le tout de suite : il ne s'agit pas de comparer le système d'apprentissage français à d'autres ou de faire des prescriptions sur la façon dont il faudrait changer la façon dont on enseigne : ce qui suit est un simple retour d'expérience personnelle. Une grande partie de ces observations est fondée sur mon cas individuel et sur la façon dont les institutions fonctionnent, ou du moins fonctionnaient à l'époque de ma formation en grec ancien et en latin.
- 9 Intéressons-nous tout d'abord aux deux principaux exercices de traduction utilisés pour enseigner et évaluer le progrès des étudiants en langues anciennes (et, plus généralement, dans la plupart, sinon toutes les langues dans le système universitaire français) : la version et le thème. L'un comme l'autre sont des exercices directs de traduction : la version consiste à traduire un texte depuis une langue étrangère vers celle de l'étudiant ; et le thème, à traduire un texte écrit dans la langue de l'étudiant vers la langue étudiée. Les compétences développées par ces deux exercices seront cependant réinvesties de manière différenciée à la fin des études : dans le monde de la traduction des langues anciennes, en effet, on traduit presque toujours dans le sens de la version (de la langue ancienne vers la langue vivante) et

presque jamais dans le sens du thème⁹. Par ailleurs, dans mon parcours d'étudiant de lettres classiques et dans la plupart des formations dans le domaine, il n'existe pas d'autre cours de traduction que ceux de version et de thème : c'est donc le plus souvent à partir de ces seules expériences scolaires, loin des attentes professionnelles, qu'un traducteur des langues anciennes rentre dans sa profession. C'est pourquoi il faut souligner ici leur importance. Les deux exercices, toutefois, seront pratiqués par les étudiants de lettres classiques, pour deux principales raisons :

- 10 - les deux exercices sont vus comme une porte d'entrée dans les langues anciennes, c'est-à-dire une façon en soi d'apprendre la langue. L'objectif n'est pas seulement d'apprendre à traduire, mais également d'apprendre à lire les Anciens dans leur langue originale. C'est, par défaut, notre seule manière de le faire : puisque nous ne pouvons pas pratiquer la langue avec un locuteur natif vivant, nous le pratiquons avec la production culturelle des morts ;
- 11 - la version et le thème font partie de l'agrégation de lettres classiques, l'examen très compétitif en vue de la sélection des professeurs de lettres classiques en France et un quasi-rite de passage pour quiconque souhaite devenir chercheur dans le domaine. Tous les étudiants de lettres classiques ne passent pas forcément l'agrégation, mais tous vont en entendre parler, parfois dès leur première année : puisque l'agrégation est l'une des épreuves les plus difficiles qu'un étudiant puisse affronter, on les prépare au pire afin de pouvoir faire de leur mieux dans toute autre circonstance, ou dans une situation plus simple. Après tout, beaucoup de ceux qui ne tenteront pas l'agrégation passeront tout de même le CAPES (un autre concours d'enseignement, moins sélectif) où, bien qu'il n'y ait pas d'épreuve de thème, la version est présente.
- 12 Cette importance de ces deux concours donne sa structure à l'enseignement de la traduction des langues anciennes en France. La plupart des manuels de traduction se concentrent soit sur la version, soit sur le thème ; ils font aussi généralement des références explicites au CAPES, à l'agrégation, ou au deux, dans leurs titres¹⁰. Dans son introduction, Guy Lacaze (LACAZE, 1999, 7-20) désigne constamment les étudiants avec le terme de « candidats ». Cela a un certain nombre de conséquences :

- 13 - dès le début, les étudiants sont préparés à la traduction d'un texte qu'ils ne sont pas supposés avoir vu auparavant, en temps limité (quatre heures pour l'agrégation), avec l'objectif, puisqu'il s'agit d'un concours, non simplement de produire une traduction, mais une meilleure traduction que celle produite par les autres candidats. Pour paraphraser Yves Mounier, mon premier enseignant en grec ancien, un concours de ce type ne se gagne pas, on y survit : confronté, pour un temps très court, à un texte complexe, l'objectif n'est pas de faire un travail parfait de traduction, c'est de ne pas perdre autant de point sur sa note finale que la personne qui compose à côté. Cela veut dire que les candidats vont utiliser des méthodes spécifiques de traduction qui ne se prêtent pas forcément au mieux à des traductions plus longues : ils apprendront à travailler plus rapidement, puisque l'omission d'un passage, ou ne pas finir une traduction au CAPES ou à l'agrégation est presque toujours une condamnation à l'échec : ou bien ils concentreront leurs efforts sur certains types d'erreurs plus « coûteuses » pour obtenir une meilleure note, etc. Cela provoque de nombreuses erreurs après l'agrégation : si l'on voulait faire un peu de provocation, on pourrait dire qu'il est essentiel de ne pas être rapide pour produire une bonne traduction au long cours, puisque l'objectif n'est plus d'être meilleur que quelqu'un à une occasion particulière, mais d'être bon d'une manière générale, ce qui est probablement plus difficile ;
- 14 - les membres du jury de ces concours ont besoin de se mettre d'accord sur les critères de ce qui constitue une bonne ou une mauvaise pratique de la traduction. Cela rend plus courante l'utilisation de structures de traduction bien connues et normalisées, voire archaïsantes : l'agrégation n'est pas considérée comme le lieu de l'innovation et de l'audace linguistique. C'est, pour de bonnes raisons, un lieu de rigueur et de déférence pour les textes anciens. Cette normalisation s'étend jusqu'aux travaux de traduction produits plus tard, en contexte professionnel, puisque la plupart sont produits dans un contexte académique, où la précision fait loi. L'intérêt d'une thèse de doctorat ou d'un nouveau volume de la collection Budé¹¹ n'est pas (seulement) l'agrément de la lecture, mais la production d'un outil pour les étudiants, les enseignants et les autres chercheurs. Puisqu'il y a des lectures obligatoires et des épreuves de littérature ancienne à l'agrégation (une partie du programme changeant chaque année), les

nouvelles traductions de la collection doivent être conformes à ce standard, ce qui décourage d'autant plus l'innovation (qui n'est, bien sûr, n'est pas toujours nécessaire, et peut rarement l'être : c'est un point sommaire de la situation qui est fait ici) et amplifie le biais de déférence que nous avons vu en partie 1 du présent article. Dans certains de plus anciens volumes de la collection, cela a pu même décourager la simple et littérale traduction.

- 15 L'exemple le plus extrême d'euphémisation dans ce contexte est la traduction du latin vers le français du premier vers du seizième poème de Catulle. La traduction qui va être étudiée ici (LAFAY, 1932, 13) a été révisée par Simone Viarre en 2002 : un commentaire du travail de George Lafay a cependant son intérêt dans la mesure où de nombreuses bibliothèques ne disposent toujours que de l'édition de 1932, ou la présentent aux côtés de celles de 2002. Le premier contact avec une traduction de Catulle se fait donc souvent avec l'édition la plus ancienne. Quelques éclaircissements de contexte : Catulle est un poète romain du début du II^e siècle avant notre ère, dont l'œuvre est centrée autour de l'amour (à la fois romantique et physique) ainsi que sur le deuil de son frère. C'est un poète à l'esthétique pleine de contrastes, qui va du profondément émouvant à l'extrêmement grossier. Nous demandons à présent au lecteur de continuer sa lecture avec un avertissement, car nous allons nous plonger dans une description extrêmement vivante d'actes sexuels. Catulle commence donc le poème numéro 16 de la manière suivante : « *Paedicabo ego uos et irrumabo* » ce qui a été traduit par Lafay (LAFAY, 1932, 13) en « [Je vous donnerai des preuves de ma virilité] », entre crochets droits, qui indiquent une traduction non littérale. Cela se comprend, dans la mesure où ce vers est particulièrement grossier et signifie plus exactement : « Je vous sodomiserai et vous la mettrai dans la bouche ». George Lafay a ici en tant que traducteur un net mouvement de recul : son travail est destiné à la prestigieuse Collection des Universités de France et Catulle est un auteur du canon. Sa déférence pour la culture romaine et sa poésie, ainsi que la haute idée qu'il s'en fait, le biaisent jusqu'à la pudibonderie. À quel point la déférence avec laquelle nous regardons les textes anciens (que nous avons vue en partie 1) renforcée par la normalisation des traductions induite par le CAPES et l'agrégation exerce-t-elle son influence sur les traducteurs ? C'est une question que j'ai entendue dans des dis-

cussions entre pratiquants de lettres classiques, mais rarement posées ou résolues dans un contexte de recherche.

3. Problèmes de traduction concrets dans les livres 75-77 de l'Histoire Romaine de Cassius Dion

16 Concentrons-nous à présent plus précisément sur mon travail de thèse. Certains des problèmes soulevés plus haut n'ont pas tant d'effet que cela dessus. L'adoption par Dion d'un ton délibérément classique, « attique » (FREYBURGER, 1997, 26) rend son travail parfaitement adapté au biais de révérence que nous avons tendance à adopter : il use la plupart du temps un ton sérieux, respectueux¹². Toutefois, les livres tardifs, dont par exemple les livres 75-77 sur lesquels je travaille, posent des problèmes spécifiques parce qu'ils ne survivent que sous formes fragmentaire ou résumée. Autrement dit, nous n'avons pas accès à une copie directe des livres en question : nous ne pouvons utiliser que leurs traces présentes dans d'autres œuvres qui les ont utilisés d'une manière ou d'une autre.

17 Nous pouvons ainsi trouver des traces du travail de Dion dans les fragments de l'Histoire de Pierre le Patrice, compilés dans les *Excerpta de Sententiis*, sous l'ordre de l'empereur byzantin Constantin VII Porphyrogénète. Toutefois, Pierre le Patrice ne cite pas de manière parfaite : les formulations et le vocabulaire initiaux de Cassius Dion sont parfois modifiés. Nous pouvons le constater dans le fragment 132 (BOISSEVAIN, 1906, 260). Ce dernier cite un passage du livre 76 de l'Histoire Romaine de Cassius Dion (BOISSEVAIN, 1901, 353-354) et nous livre le texte suivant :

■ Ὅτι Πλαυτιανὸς οὕτως ἐπ' ἀδείας διώκει τὰ πράγματα ὥστε ἐκεῖνον
■ δοκεῖν εἶναι **αὐτοκράτορα**, τὸν δὲ **αὐτοκράτορα** ἑπαρχον· ὥστε
■ ἐκεῖνο εἶπεν πρὸς τὴν βουλὴν Σεουῆρος ὅτι « **ὁ βασιλεὺς** εὐχεται πρὸ
■ αὐτοῦ ἀποθανεῖν »...

18 Je traduis ci-dessous, en transcrivant les mots que j'ai mis en gras :

Plautien administrait les affaires publiques avec tant d'impunité qu'il semblait être l'*autocratôr* et que l'*autocratôr* semblait être le préfet, au point que Sévère dit ceci devant le Sénat, à savoir que « le *basileus* souhaite mourir avant [Plautien]... »

- 19 Je n'ai pas pu, dans un premier temps, traduire les mots *autocratôr* et *basileus*, car l'un comme l'autre se rapportent à la même personne (Sévère, dont l'autorité est mise à mal par son indulgence envers Plautien), et sont également connus pour être des traductions du même mot latin, « *imperator* ». De fait, nous savons qu'*autocratôr* est le mot qu'utilise Dion pour le traduire (FREYBURGER, 1997, 129-131) et qu'il a été couramment utilisé dans ce sens avant lui (MASON, 1974, 119). Néanmoins, *basileus* a également été utilisé comme traduction du titre impérial, et ce dès le début du II^e siècle de notre ère dans des inscriptions (MASON, 1974, 120). Nous savons donc que les deux termes se rapportent à la même personne et au même titre ; nous savons également que *basileus* est certainement un mot utilisé par Pierre plutôt que par Dion (FREYBURGER, 1997, 132). Pourtant, puisque nous devons travailler uniquement à partir de fragments, nous devons tout de même traduire les mots de Pierre tels qu'ils nous sont parvenus : que faire ? Doit-on utiliser des synonymes, même si ces deux mots traduisent exactement le même titre en latin ? Doit-on écrire « empereur » pour traduire les deux mots, faisant disparaître la différence de termes de l'original grec ? J'ai finalement choisi d'utiliser des synonymes, en traduisant *autocratôr* par « empereur », puisqu'il est acquis que c'est le bon terme en contexte dionien et en utilisant un terme plus vague et moins précis (« souverain ») pour *basileus*. Ce choix peut, cependant, être débattu sur des bases méthodologiques : c'est une question ouverte et non définitivement résolue.

Conclusion

- 20 Il y a donc quelques différences-clés entre la traduction en tant qu'étudiant de lettres classiques et une traduction produite en tant qu'aspirant chercheur :
- 21 - en tant qu'apprenant, la traduction, par nous ou par d'autres, est notre seul point d'entrée dans les textes anciens et ces traductions ont des particularités dues au statut des langues anciennes par oppo-

- sition aux langues vivantes (tout particulièrement un apparement inévitable biais de déférence) ;
- 22 - la façon dont nous apprenons, centrée sur des extraits courts de textes canoniques, l'étude des œuvres de l'Antiquité au moyen d'éditions critiques et la question du CAPES et de l'agrégation, n'est pas forcément adaptée à tous les aspects de la traduction d'œuvres longues, et normalise plus avant la forme de nos traductions, parfois au détriment de la variété stylistique des textes originaux ;
- 23 - il y a des problèmes pratiques que nous affrontons plus tard dans notre parcours (des textes transmis par des sources fragmentaires ou indirectes par exemple) qu'on ne nous a pas appris à traiter : nous tendons donc à les résoudre par imitation tacite de nos prédécesseurs, parfois sans grande interrogation méthodologique.
- 24 Bien que certaines de ces questions soient en cours de traitement, des études supplémentaires et plus larges sont nécessaire dans le domaine de la traduction des œuvres anciennes. Plus particulièrement, il paraît nécessaire que des chercheurs spécialistes de lettres classiques investissent une partie de leurs efforts dans le domaine plus large de la traductologie, afin que nous ne pensions pas la méthodologie générale comme une évidence une fois l'agrégation passée.

NOTE DE FIN

1 Cassius Dion est un historien grec et sénateur romain originaire de Bithynie, qui a écrit une *Histoire Romaine* en quatre-vingts livres au début de III^e siècle de notre ère.

2 Nous n'avons pas le temps de détailler ici le processus d'établissement d'un texte ancien : nous pouvons cependant orienter le lecteur vers un excellent article de Jean-Baptiste Camps (CAMPS, 2015), qui explique avec clarté l'histoire des controverses dans le domaine des éditions critiques, du point de vue d'un spécialiste du Moyen-Âge.

3 J'ai également rencontré les références de l'article de Pierre Laurens pour le *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 2019, vol. 1, intitulé « Dignité de la Traduction », que je n'ai pas pu lire, faute d'accès à ce volume particulier de la revue.

4 Je ne prends pas ici en compte l'usage administratif ou liturgique du latin et du grec ancien dans le cadre des religions chrétiennes catholiques ou orthodoxe, ni l'écriture latine académique de la Bibliotheca Teubneriana, qui ne sont pas pertinents à l'étude de la traduction littéraire, qui est mon principal objet d'étude.

5 Steiner reconnaît certes que les différences (ou proximités) linguistiques et culturelles peuvent rendre la tâche du traducteur plus difficile (STEINER, 1998, 489 ; 491 ; 492-500) mais ne propose pas de réponse systématique à ce problème, ou analyse de la façon dont ces relations peuvent changer avec le temps.

6 Voir par exemple la postérité du mythe de Médée : après la pièce d'Euripide en 431 avant notre ère, Corneille (en 1635) et Jean Anouilh (en 1953) entre autres très nombreux dramaturges, ont livré leur propre version de la tragédie.

7 On peut comparer la traduction de *Lysistrata* dans la Collection des Universités de France à celle de Victor-Henry Débidour qui a choisi de parfois utiliser l'argot de son époque, pour avoir un exemple clair.

8 Les œuvres des auteurs antiques sont éditées en Grèce avec une traduction en grec moderne (SKOUTEROPOULOS, 2002), alors que Shakespeare est toujours joué sur scène dans sa langue originale. Des traductions en anglais moderne existent, mais sont plus difficile à trouver que l'œuvre originale.

9 Il existe des traductions en latin et en grec d'œuvres populaires, généralement à destination des étudiants ou de lecteurs curieux. Cela a été fait pour une partie de la saga *Harry Potter* (le lecteur trouvera les références du premier tome dans la bibliographie). On peut également trouver, principalement d'occasion ou dans les CDI, une version latine de la série de bandes-dessinées *Astérix*, pour laquelle je n'ai pas réussi à trouver des dates de parution cohérentes. Ces livres étant extrêmement rares et évidemment pas à destination de lecteurs natifs, l'argument tient toujours.

10 Pour la version : *Manuel de version grecque : à l'usage des classes de concours ENS Fontenay/Cloud, Ulm, CAPES et agrégation internes et externes* (LACAZE, 1999) et pour le thème : *Le thème grec de la licence à l'agrégation* (LEBEAU, 2008).

11 La Collection des Universités de France, également appelée « Collection Budé » par les pratiquants de lettres classiques est une collection présentant les textes anciens avec une introduction portant entre autres sur l'his-

toire de leur transmission à travers l'histoire, le texte dans sa langue originale, ainsi qu'une traduction. Elle est couramment utilisée pour l'étude des langues anciennes.

¹² Dion a bien un sens de l'humour, que l'on voit parfois dans les derniers livres de l'Histoire Romaine quand il raconte des anecdotes dont il a été le témoin direct. Voir par exemple *Histoire Romaine*, 77, 8 (BOISSEVAIN, 1901, 363).

INDEX

Rubriques

Propos de traducteurs

AUTEUR

Ludovic Théron-Debat

Université Toulouse - Jean Jaurès ludovic.therond-debat@univ-tlse2.fr

TRADUCTEUR

Ludovic Théron-Debat